



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°25-50

L'an deux mille vingt cinq à 10h302

Le 10 juin, à Chalons en Champagne

Date de convocation	30 avril 2025
Nombre de délégués :	
● Titulaires	53 Titulaires
● Suppléants	53 Suppléants
● Présents	28 Présents
● Votes par procuration	0 votes par procuration

Étaient présents :

M Emmanuel BAUDART
M. Farid BESSADI
M. Philippe CLAUDE
M Dominique COLLIN
Mme Danièle COMBE
Mme Maria DE BONI
M Bernard DEKENS
Mme Ines DE MONTGON
Mme Sylviane DENIS
M Alain DUPOMMIER
M Mickael DUFLOX
Mme Dominique FLORES
M Eric GILLARDIN
M Jean Yves JONET
M Benoit JOURDAIN

M Yvon HUMBLLOT
M Michel LALLEMAND
M André LIEBEAUX
M Christian MAGISSON
M Sébastien PAULET
M Elie PERRIOT
M Alain REUTER
M. Jean SIMONIN
M Daniel THOMAS
M Géry TRONÇON
M Jean François VALLOIRE
M Claude VALDENNAIRE
Mme Valérie WOITIER

Objet de la délibération :

RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DE L'EPAMA

Résultat du vote
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°25-50

Objet de la délibération :

RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DE L'EPAMA

Le rapport d'activité matérialise l'ensemble des actions portées par l'EPTB sur son bassin versant au titre de l'année écoulée. Ce rapport d'activité est également l'occasion de communiquer sur l'état d'avancement des dossiers.

Le rapport d'activité 2024 sera proposé en séance aux délégués de l'EPAMA.

Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,

Après avis du bureau syndical ;

Le Conseil Syndical de l'EPAMA :

- PREND ACTE de la communication du rapport d'activité 2024 de l'EPAMA EPTB Meuse.

Le Président de l'EPAMA

Bernard DICKENS

